



Equin'Essence

Contrat pour exposants

Ce contrat fait référence à la 1^{ère} édition du Salon Equin'Essence qui aura lieu le 4 et 5 mai 2019 au centre équestre de Monthey et lie :

L'organisateur : Centre équestre de Monthey, Route du Rhône 35, 1870 Monthey, 079 412 78 28, représentée par la présidente du salon Madame Nadine Garnier.

et

L'exposant :

Nom :

Prénom :

Nom de la société :

Domaine d'activité/ profession :

Tél. professionnel :

Tél. privé :

Adresse professionnelle :

NPA :

Ville :

Adresse privée :

NPA :

Ville :

Email professionnel :

Email privé :

Site internet :

Désirs relatifs à la location de stand, conférence, atelier etc. (cochez ce qu'il convient)

- Je souhaite louer un stand de 4 m² (table largeur 2m50, profondeur 1m60)
PRIX: 200.-
- Je souhaite louer un stand de 9 m² (tente largeur 3m, profondeur 3m)
PRIX: 400.-
- Je souhaite donner une conférence
PRIX : 200.-
- Je souhaite animer un atelier
PRIX : 200.-
- Je souhaite que mon logo figure sur l'affiche du salon
PRIX : 500.-
- Je souhaite mettre à disposition une de mes banderoles :
 - Le temps du salon PRIX : 250.-
 - Pour une année PRIX : 500.-

Je souhaite faire un don de fr.-

Je souhaite avoir une place dans le carnet de fête :

1 page (21 x 14,8) PRIX 320.-

½ page (10,5 x 14,8) PRIX 240.-

¼ page (7,4 x 10,5) PRIX 160.-

Lors de la location d'un espace stand, une conférence ou un atelier vous est offert.

Paiement

Le montant total des prestations choisies est payable à raison de 40% à la signature du présent contrat (ce paiement valide votre inscription) et 60% au plus tard le 31 mars 2019.

Pour toute inscription enregistrée après le 1er avril 2019, le règlement de la totalité du montant devra accompagner l'envoi du contrat pour validation.

Le règlement du montant est effectué sur le compte IBAN CH50 0076 5001 0364 9680 5

En cas d'annulation, le 40% du montant total sera retenu.

Divers

Nous vous remercions de nous fournir rapidement une carte de visite, flyer ou un fichier en JPG, afin de pouvoir débiter la promotion de votre stand, conférence et/ou atelier.

Pour toute conférence et atelier, merci également de nous fournir le titre, une brève description ainsi que la durée souhaitée.

Signatures

Fait à Monthey, le

L'organisateur :

Nadine Garnier



L'exposant :



Règlement intérieur du salon Equin'Essence

1. Implantation : les emplacements seront délimités par un marquage au sol et les noms des exposants écrits dessus. Pour éviter tout litige, et dans la mesure du possible, les exposants de profession identique ne seront pas voisins.

2. Montage de stands : la période d'accès pour le montage des stands sera annoncée aux exposants dans un courrier environ deux mois avant la manifestation. Il est strictement interdit de fixer soit mécaniquement (vis, pointes...) ou par collage quoi que ce soit au sol et aux murs. Il est rappelé que chaque exposant devra tout mettre en œuvre afin de ne pas abimer les locaux, des poursuites individuelles pourront être engagées en cas de détériorations. Les exposants devront avoir terminé et nettoyé leurs stands impérativement avant le début du salon.

3. Nettoyage : chaque exposant devra veiller à nettoyer et maintenir propre sa surface d'exposition et les allées attenantes pendant toute la durée de la manifestation et évacuer ses propres déchets avant, pendant et après l'exposition.

4. Assurances : chaque exposant devra avoir contracter une assurance incendie et une assurance en responsabilité civile privée. **Rappel** : une copie de l'attestation sera à joindre au dossier d'inscription ou au plus tard avant le montage des stands.

5. Démontage des stands : le démontage des stands pourra se faire après la fermeture de l'exposition, le soir même jusqu'à 22 heures et le lendemain. Rappel : il est strictement interdit aux exposants de démonter et de quitter le salon avant la fin officielle de celle-ci.

6. Litige entre exposants : toute contestation ou litige sera tranchée par 3 membres du comité.

7. Publicité : un important programme de communication et d'information est prévu avant et durant l'exposition. Les médias locaux, presse, radio et internet seront chargés de diffuser les différentes informations inhérentes à l'exposition et pourront publier les coordonnées de chaque exposant au travers de leurs support. Sachez que ces prestations font partie de votre réservation.

8. Annulation : L'exposant qui souhaite rompre le contrat qui le lie à l'organisateur est tenu de l'annoncer par courrier recommandé avec accusé de réception. L'exposant n'est tout de fois pas libéré de ses engagements et reste à 40% redevable du montant total.

9. Divers : pour tous les stands, il est prévu un branchement électrique par exposants (prévoir une rallonge électrique pour se connecter à la borne collective). Il est rappelé qu'il n'est pas autorisé de fumer dans l'enceinte du salon.

L'exposant :



Charte du salon Equin'Essence

Par mon inscription, je m'engage pour le bien de l'ensemble de la manifestation à :

1. Respecter les horaires de montage/démontage des stands et d'assurer une présence physique durant les horaires d'ouverture.
2. Prendre soin du matériel ainsi que du lieu mis à disposition.
3. Avoir une attitude respectueuse de l'environnement du salon.
4. Respecter les visiteurs dans la pratique des soins et articles proposés.
5. Ne pas honorer ou user de pressions commerciales.
6. Respecter les autres exposants de la manifestation dans la pratique de leurs soins/prestations, ainsi que les bénévoles.
7. Toutes ventes ou promotions doit être exclusivement pratiquées sur l'espace de mon stand.

L'organisation se réserve le droit d'exclure sur le champ tout exposant qui enfreindrait ces dispositions.

L'organisation se réserve le droit également de refuser ou de faire modifier toutes infrastructures, inscriptions et décorations ne correspondant pas à l'esthétique et l'éthique de la manifestation.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation et au respect de ces points qui permettront le bon déroulement de la manifestation.

L'exposant: